



**DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
CANTON DE DOURDAN**

**Commune de SERMAISE
280, Avenue Paul Blot 91530 SERMAISE
Tél : 01.64.59.82.27 - Fax : 01.60.81.07.08 - secretariat@sermaise.fr**

Conformément aux prescriptions du gouvernement liées à la crise sanitaire du coronavirus Covid-19, la réunion sera publique mais SEULES 6 PERSONNES seront autorisées à pénétrer dans la salle pour y assister

**ATTENTION : LIEU MODIFIE AFIN DE RESPECTER
LES REGLES DE DISTANCIATION**

Les membres du Conseil Municipal de la commune de SERMAISE se réuniront en séance ordinaire le **VENDREDI 05 JUIN 2020, à 20h30, à la salle des fêtes La Grange (accès par l'avenue Paul Blot).**

ORDRE DU JOUR

- Nouvelle approbation du Budget Primitif 2020 suite à une erreur matérielle,
- Vote des taux d'imposition pour l'année 2020,
- Versement des indemnités au Maire et aux Adjoints,
- Approbation de la convention à signer avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne relative à la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour une mission d'assistance à l'archivage,
- Désignation des délégués siégeant au Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle,
- Désignation des délégués siégeant au Syndicat Intercommunal des Transports de la Région de Dourdan,
- Désignation des délégués siégeant au Syndicat des Eaux Ouest Essonne,
- Désignation des membres siégeant au Centre Communal d'Action Sociale,
- Création des commissions municipales et désignation de leurs membres,
- Constitution de la Commission d'Appel d'Offres,
- Commission Communale des Impôts Directs,
- Vote du nouveau logo de la commune.

A Sermaise,
Le 29 mai 2020,
Le Maire,
Magali HAUTEFEUILLE

